

Compte-rendu groupe de travail occitan Aude 14 novembre 2024

Présents :

M. Laporte Joël, DASEN de l'Aude
Mme Mailho Sylvaine, adjointe au DASEN pour le 1er degré
Mme Basquin Malika, IEN Narbonne 2 en charge des langues régionales
Mme Fabienne Albert, conseillère pédagogique départementale occitan
Mme Loubet Martine, Directrice de la FDE de Carcassonne
M. Sousa Andres, principal collègue Le Bastion Carcassonne
M. Causse Christophe, chargé de mission académique pour l'Éducation Nationale
M. Rivière Vincent, chargé de mission en charge des langues occitane et catalane à la Région Occitanie
Mme Verny Marie-Jeanne, présidente du CREO Languedoc.
M. Gasparini Sébastien, Conseiller départemental, vice-président à l'éducation
M. Goutay Bruno, directeur de l'éducation Culture et sports, conseil départemental de l'Aude
M. Blachon Sylvain, chargé de mission à l'Office Public pour la Langue Occitane
Mme Abadie Sabrina représentante de la fédération Calandreta Languedoc
M. Rouch Alain, président de l'Institut des Etudes Occitanes de l'Aude
Mme Thomas Caroline, représentante de la FSU
Mme Sicard Annelise, représentante UNSA
Mme Dahbi Ghania, représentante SNALC 11
M. Sant Guilhem, représentant FNEC FP FO

Excusés :

M. Patrice Rampon, Coordonnateur de la Fédération des Calandretas Languedoc.
Mme De San Nicolas Amandine, représentante de la Fédération audoise des Calandretas
M. Gilles Arbousset, professeur à la Faculté d'Education de Carcassonne en charge de la formation des masters MEEF bilingues de l'académie de Montpellier
M. Lagalaye Gautier, directeur de l'OPLO.
Mme Ralu, ÒC-Bi Occitània.

Ordre du jour :

- 1.Point effectifs rentrée 2024 et cartographie de l'enseignement de l'occitan dans l'Aude
- 2.Renforcement et cohérence des parcours bilingues
- 3.Formation et expertise pédagogique
- 4.Valorisation du déploiement de l'enseignement de l'occitan dans l'Aude
- 5.Présentation du projet pédagogique académique « Taissonet fa l'artista » et du projet second degré
- 6.Questionnements divers

M. le DASEN, Joël Laporte, ouvre le groupe de travail départemental en rappelant l'importance de ces réunions qui permettent d'avoir une vision concrète sur la formation des personnels, sur l'orientation pédagogique à donner à l'ensemble des enseignements en langue régionale.

Elles sont un véritable outil de pilotage et de réflexion pour conforter le parcours de l'élève de l'école jusqu'au lycée. Il réaffirme la volonté de promouvoir l'occitan dans le département car il répond à tous les objectifs de l'école. Ces groupes de travail sont un levier qui permet d'atteindre les objectifs que nous assignent les élus à travers les lois et les conventions qui sont signées.

Il insiste sur le fait que les acteurs présents ont tout intérêt à viser la cohérence d'un maillage territorial. Il est nécessaire que le réseau de la LVR soit présent le plus largement possible dans le département de façon à préserver l'équité.

Point sur la convention

M. Causse, IPR, fait un point sur la convention qui arrive à son terme.

L'évolution globale des effectifs bilingues du premier degré public pour les quatre académies considérées est de +17,24%, avec cependant des variations d'une académie à l'autre, d'un département à l'autre.

Cette augmentation est la plus forte dans celle de Montpellier, où nous constatons une hausse de 88,13%. Pour rappel, l'objectif était de plus 26 %.

158 élèves supplémentaires sont notés en cursus bilingue entre 2017 et 2023 dans le département de l'Aude.

L'évolution de l'enseignement au collège et au lycée est positive sur l'académie. On constate de la stabilité, voire une augmentation dans les effectifs, avec une baisse démographique globale qu'il convient de souligner pour mieux apprécier la réalité des chiffres.

Dans l'Aude, l'évolution est positive en bilingue, où nous passons de 113 en 2017 à 126 en 2023.

Par contre, la baisse est conséquente en option facultative.

En Lycée, les effectifs sont stables, 5 élèves de moins entre 2017 et 2023.

Pour rappel, la convention actuelle a été prorogée par voie d'avenant jusqu'au 30 juin 2025.

Le travail sur la nouvelle convention est amorcé.

Mme Verny félicite le département de l'Aude pour sa participation au groupe de réflexion qui s'est tenu à Toulouse.

M. Gasparini, représentant du département, annonce l'embauche d'un personnel dédié à la question de l'occitan qui sera chargé, entre autres, de réactiver le schéma départemental pour la langue et la culture régionale.

M. Rouch, pour l'IEO fait remarquer que depuis 2022, il n'y a plus eu de réunion sur le schéma départemental.

Rappel des effectifs

La conseillère pédagogique énonce les effectifs des élèves apprenant l'occitan dans le département de l'Aude, dans le 1^{er} degré, les collèges et les lycées.

Enseignement de sensibilisation et bilangue : 3196 élèves

Enseignement renforcé : 72 élèves

Enseignement bilingue : 307 élèves

Enseignement immersif Calandretas : 456 élèves

Enseignement en collège : 216 élèves dont 111 bilingues

Enseignement en lycée : 27 élèves

Nous observons une légère hausse des effectifs dans le 1^{er} degré quelle que soit la modalité d'enseignement. En revanche, le 2nd degré subit une baisse et notamment en lycée.

La directrice de la Faculté d'éducation de Carcassonne, Mme Loubet, interroge cette déperdition. Elle propose que les chiffres donnent une indication sur le nombre de CM2 à l'année N-1 et de 6^e de l'année en cours, et même pour les élèves de 3^e et 2nde.

Pour expliquer ce phénomène, plusieurs facteurs entrent en jeu en fonction du territoire.

Pour Carcassonne la poursuite du cursus se fait plutôt bien, M. Sousa met en avant la liaison école-collège. Les écoles de Berthelot, Calandreta et l'enseignante d'occitan du collège, mettent en place des projets depuis plusieurs années et le résultat est là avec des élèves qui ont envie de continuer, des parents qui répondent présent à la restitution de fin d'année.

Pour Narbonne également, les élèves poursuivent le parcours dans leur grande majorité.

Par contre à Lézignan, il y a une grosse déperdition d'élèves bilingues. En effet cette année encore sur 17 CM2 bilingues, seuls 2 ou 3 ont l'intention de demander la continuité au collège Anglade. La professeure de collège met en place à nouveau cette année des projets et des échanges avec les élèves bilingues de l'école élémentaire Marie Curie, elle a également l'intention de poursuivre les réunions avec les parents dans les écoles de secteur.

La difficulté à recruter en collège vient également du fait que de nombreux élèves sont affectés lors du passage en 6^e au nouveau collège Rosa Parks. Les parents ne font pas l'effort de demander une dérogation.

Mme Verny demande s'il est envisageable que l'option soit déplacée au collège Rosa Parks.

M. le DASEN, sans exclure cette solution, souligne sa volonté de ne pas déséquilibrer les deux établissements. La situation a été redressée au Collège Cité de Narbonne ainsi qu'au collège du Bastion.

Sylvain Blachon, chargé de mission à l'OPLA souligne la mise en place dans les Pyrénées Atlantiques d'une enquête concernant la motivation des parents et se propose d'en communiquer les modalités pour d'autres départements.

Mme Thomas, représentante de la FSU propose que, comme d'autres langues rares, l'occitan puisse bénéficier d'un statut dérogatoire pour l'entrée au lycée où il est enseigné, et pas uniquement dans les cas de continuité. Certains élèves qui désirent commencer l'occitan en classe de 2nd n'ont pas accès à la dérogation.

M. le DASEN répond que la dérogation est toujours possible mais n'est pas forcément acceptée. Elle l'est si la capacité d'accueil du lycée le permet. Il rappelle quels sont les critères de dérogation.

Mme Thomas demande aussi l'ouverture d'un enseignement de l'occitan au Lycée du Dr Lacroix à Narbonne. M. le DASEN affirme qu'il y a en effet une nécessité absolue de proposer une continuité au lycée à Narbonne. Pour renforcer le maillage départemental dans l'Ouest Audois et la continuité des parcours de l'élève, la FSU suggère enfin que l'enseignement de l'occitan soit proposé au

Lycée Germaine Tillion de Castelnaudary. M. le DASEN n'y est pas opposé mais sa priorité reste le lycée de Narbonne.

C. Causse, IPR, soulève la question des ressources humaines.

Mme Verny, souhaite une réflexion sur une ouverture d'option occitan en seconde, pour des débutants. Il y aurait là un vivier susceptible de compenser les défections des élèves étudiant l'occitan depuis la maternelle qui expriment souvent, au lycée, des désirs d'autres orientations, notamment sous la pression de parcours sup et autres dispositifs dont on mesure les effets délétères qu'ils auraient eus sur les enseignements optionnels.

Cartographie de l'enseignement de l'occitan dans l'Aude

Une carte détaillée de l'enseignement de l'occitan dans le département de l'Aude est projetée. Elle recense les écoles proposant un enseignement LVR, les écoles bilingues, même chose pour les collèges. Apparaissent également les calandretas et le lycée. La carte situe aussi les enseignants titulaires du CRPE bilingues.

De nouvelles écoles proposent une sensibilisation, un enseignement ou une ouverture de classe bilingue dans diverses circonscriptions :

*circonscription de Castelnaudary : Caux et Sauzens, St Paulet, Moussoulens.

*circonscription de Carcassonne : école Barbès.

*circonscription de Narbonne 1 : ouverture d'une classe bilingue à l'école élémentaire Jean Jaurès Narbonne.

Une nouvelle école propose un enseignement renforcé à travers l'éducation physique et sportive : une classe de l'élémentaire de Montolieu (circonscription de Castelnaudary).

Mme Verny déplore qu'il y ait des zones blanches dans le Limouxin et en demande la raison.

Madame Albert répond qu'il s'agit en grande partie d'une carence en ressources humaines en poste pour enseigner la langue régionale.

Sont ensuite présentés les sites d'enseignement bilingue.

Les sites bilingues, le renforcement et la cohérence des parcours :

Est souligné la création de 3 postes bilingues :

- * à l'école élémentaire Berthelot de Carcassonne pour répondre à la densité des cohortes.
- * à l'école l'élémentaire Jean Jaurès Narbonne (en CP) dans la poursuite du parcours initié en 2023 à la maternelle Lamartine.
- * à l'élémentaire de Montréal pour répondre à la montée des cohortes en CE1.

Mme Thomas demande quelle en sera la continuité du poste bilingue créé cette année à Narbonne. Mme Basquin, IEN de la circonscription de Narbonne, en charge des langues régionales, explique qu'il donnera lieu à un poste de CP-CE1 : il y a actuellement 8 élèves en CP et 8 en GS bilingue à l'école maternelle Lamartine.

La continuité est donc assurée.

Études de faisabilités :

Mme Albert mentionne les études de faisabilité en cours à Limoux dans le premier et le second degré. M. le DASEN recommande qu'on veille à la cohérence et à l'efficacité, dans le sens du parcours des élèves.

M. Rivière, chargé de mission de la Région, demande des nouvelles des autres demandes d'études de faisabilité des communes de Céprie, Gruissan et Bram. Mme Albert répond qu'à l'heure actuelle il n'y a toujours pas de ressources humaines sur les postes.

M. Rivière demande s'il était possible que soit élaboré un document de suivi qui rendrait compte des actions et permettrait la mise à jour des données.

Le représentant de l'OPLD signale l'existence d'outils de pilotage et d'identification qu'il propose de partager.

La formation des enseignants

*Stage académique : à St Enimie 3 débutantes sur les 5 enseignantes audoises formées ; 2 enseignantes de Palaja maternelle, une de Montolieu, une de Montazels et la dernière de l'école Jean Jaurès de Carcassonne.

*Ensenhar Professor : Marilyne Beaudonnet directrice et enseignante de l'une des classes bilingues à la maternelle de Montréal. Elle est remplacée par une PES.

*Le Devenir Autonome en Langue : les inscriptions sont en cours.

*Formation 2nd degré

Le pilotage pédagogique

La CPD évoque l'accompagnement des directeurs avec le déploiement des circulaires sur l'enseignement de l'occitan de Mme la Rectrice et du guide pour l'organisation des enseignements.

Mme Mailho, ADASEN, présente l'organisation et le fonctionnement des 4 pôles départementaux d'expertise pédagogique en soulignant la place de l'enseignement des langues vivantes dans le pôle des fondamentaux.

La question est posée de la formation spécifique des enseignants bilingues. Pour cette année, rien n'est prévu, par contre examen de la demande pour l'année scolaire 2025-2026.

*Formation des formateurs 2nd degré :

- Stage projet académique : « De l'Histoire Nationale à l'Histoire locale »
- Stage : « Le film en cours de langue »
- Création de ressources
- Visites formatives
- Formation de formateurs

Valorisation du déploiement de l'enseignement de l'occitan dans l'Aude

Mme Albert annonce la venue de France 3 à Carcassonne le lundi 2 décembre 2024. Ils souhaitent mettre en avant la hausse de la demande. M. le DASEN souhaite que soit mis en avant le parcours de l'élève de la maternelle au lycée sur Carcassonne

Mme Loubet rappelle également que ce parcours va plus loin car il donne la possibilité aux élèves de poursuivre l'occitan lors de leur inscription au master MEEF.

La FDE sera conviée par M. Sousa au collège le Bastion pour prendre part à la rencontre avec le journaliste de France 3.

La présentation du PPA « Taissonet fa l'artista » :

*Dans l'album le focus est mis sur l'art pariétal.

*Dans la BD, le héros part à la découverte des animaux dans l'art. Il passera des mosaïques de l'Antiquité aux plafonds peints de l'époque médiévale, aux faïences du 18^e et des graffitis de l'époque contemporaine.

L'équipe pédagogique a opté cette année pour un croisement entre l'enseignement de l'histoire, histoire des arts et des arts visuels.

Ce projet peut permettre d'alimenter et de compléter le PEAC des élèves par de la pratique, des visites et des rencontres d'artistes. Un dossier qui répertorie les différents sites historiques de chaque département est à la disposition des enseignants qui n'ont que l'embaras du choix pour y amener leurs élèves.

Le matériel pédagogique est financé par la Région, le rassemblement des écoles audoises est prévu le 5 juin à Capendu sous réserve de finances suffisantes pour payer les artistes.

M. Rouch intervient au nom de l'IEO pour présenter les projets (conte et musique) que l'association propose aux écoles.

Présentation de l'OPLO

M. Blachon présente un diaporama qui propose un bilan de l'année scolaire écoulée, annonce les perspectives qui se dessinent, évoque les futures conventions et présente les évolutions de l'OPLO.

La réunion se clôture à 16h30.